Ondes URBAINES

Vendredi 31 Mars 2023 - n°383

Institutions - Lancement du Comité Villes de France - Parlement
Enseignement supérieur - Rencontre des élus de Villes de France et de l'AVUF avec Sylvie Retailleau, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Santé - Une proposition de loi pour lutter contre les déserts médicaux
Environnement - « Eco d'Eau » : une mobilisation nationale pour s'engager dans la sobriété hydrique
Finances - Cartographie des résultats financiers des collectivités locales
Transport - Semaine de l'innovation du transport et de la logistique : de nouveaux soutiens pour la décarbonation des véhicules
Numérique - Candidatures ouvertes pour le 25ème label Villes Internet
Développement économique - Les nouveaux résultats de la Fabrique Prospective sur les Sites Industriels de demain
Culture - Inscription à la formation « Travailler avec l'ABF » le 10 mai 2023
Agenda - Notez bien !

INSTITUTIONS

Lancement du Comité Villes de France - Parlement

Le 29 mars dernier, s'est tenue la première réunion du Comité *Villes de France* - Parlement en présence de députés et de sénateurs, anciens Maires ou membres de la délégation aux collectivités territoriales. Présidée par Gil Avérous, Jean-François Debat et Olivier Gacquerre, élu référent de l'association en charge de l'action parlementaire, cette rencontre a été l'opportunité d'évoquer les enjeux financiers des collectivités ainsi que la décentralisation, le programme *« Actions Cœur de Ville »*, la transition énergétique et la réindustrialisation des villes moyennes, thème du Congrès de Villes de France, abordé par David Marti, Maire du Creusot, présent lors de ce lancement. Ce comité se réunira plusieurs fois dans l'année afin de renforcer les liens entre élus locaux et parlementaires pour une meilleure compréhension de leurs enjeux respectifs, au service des villes moyennes et de leurs habitants.

Côté Sénat, étaient présents Françoise Gatel, Sénatrice d'Ille-et-Vilaine, Présidente de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation, Amel Gacquerre, Sénatrice du Pas-de-Calais, Pierre-Jean Verzelen, Sénateur de l'Aisne, Cédric Vial, Sénateur de Savoie et Sophie Eisinger, collaboratrice du Sénateur Guy Benarroche.
Côté Assemblée nationale, étaient présents Anne Le Hénanff, Députée du Morbihan, Bastien Marchive, Député des Deux-Sèvres, Marie-Agnès Poussier-Winsback, Députée de Seine-Maritime, David Valence, Député des Vosges, Frédéric Valletoux, Député de Seine-et-Marne et Laurent Boulay, Collaborateur parlementaire de Thomas Cazenave.
Outre les présents, ont déjà confirmé leur participation au Comité :
- Thomas Cazenave, Député de la Gironde, Président de la délégation aux Collectivités territoriales et à la décentralisation, Membre de la commission des finances
- Jean-René Cazeneuve, Député du Gers, Rapporteur général de la commission des Finances
- Bertrand Pancher, Député de la Meuse
- Nicolas Sansu, Député du Cher
- Florence Blatrix Contat, Sénatrice de l'Ain
- Daniel Guéret, Sénateur d'Eure-et-Loir
- Guy Benarroche, Sénateur des Bouches du Rhône.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Rencontre des élus de Villes de France et de l'AVUF avec Sylvie Retailleau, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Le mercredi 29 mars 2023, Sylvie Retailleau, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a rencontré une délégation d'élus de *Villes de France* et de l'Association des Villes Universitaires de France, composée de Catherine Vautrin, (Ancienne Ministre, Présidente de l'AVUF, Présidente du Grand Reims), de Gil Avérous (Président

de *Villes de France* , Maire de Châteauroux,) et de Françoise Raynaud (Vice-Présidente de La Roche-sur-Yon Agglomération). Nos deux associations ont porté un double engagement : permettre aux jeunes générations de rester étudier près de chez eux et réussir l'adéquation entre offres de formation et besoins économiques locaux.
Facteurs d'attractivité, l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation constituent un enjeu majeur pour les villes moyennes. Si ces dernières accueillent 20 % de la population étudiante et qu'elles investissent massivement sur cette thématique, il reste encore des freins au développement de formations supérieures sur nos territoires. Parmi les sujets notamment abordés avec la Ministre : le contrat de site universitaire, les conditions de vie des étudiants et apprentis et les Campus connectés. Cette rencontre a permis de rappeler que l'enseignement supérieur est un facteur d'attractivité très important pour les territoires. En effet, 273 046 étudiants étaient inscrits dans un établissement public sous tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur situé au sein d'une commune du programme *« Action cœur de ville »* selon l'Observatoire de l'Enseignement supérieur de *Villes de France*.

SANTÉ

Une proposition de loi pour lutter contre les déserts médicaux

Un groupe de travail trans-partisan sur les déserts médicaux a déposé, le 17 janvier dernier, une proposition de loi co-signée par plus de 200 parlementaires, issus de neuf groupes de l'Assemblée Nationale.
Ce texte propose de réguler l'installation des médecins dans les territoires pour mieux les répartir, et avance en outre des réponses pour démocratiser l'accès aux études de médecine et l'exercice des soins, afin que chaque Français ait accès à un généraliste, un spécialiste, un chirurgien-dentiste près de chez lui. En termes d'accès aux soins, les inégalités entre les territoires sont en effet très importantes. En 2022, on compte par exemple trois fois plus de médecins généralistes par habitant dans le département le mieux doté que dans le département le moins bien doté en France métropolitaine.
Une réunion avec les associations d'élus s'est tenue le 14 mars 2023 à ce sujet avec de nombreux parlementaires. *Villes de France* était représentée par Florian Bercault, Maire de Laval, et Frédéric Chéreau, Maire de Douai.
Les Députés souhaitent que cette proposition de loi puisse être inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale. Ce groupe de parlementaires propose ainsi aux Maires d'émettre un vœu en Conseil Municipal.

Lien vers la PPL déserts médicaux
Lien vers le vœu

ENVIRONNEMENT

« Eco d'Eau » : une mobilisation nationale pour s'engager dans la sobriété hydrique

Après la sécheresse inédite de l'été dernier et les faibles pluies constatées cet hiver, le changement climatique nous rappelle sans cesse que la disponibilité de l'eau se réduit de plus en plus en France. L'exceptionnel devient la norme et nous devons nous adapter.
Le défi, s'il est grand, peut être surmonté. Cela dépend de notre capacité à engager une mobilisation collective.
C'est pourquoi, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau et en réponse à la demande de beaucoup de ses parties prenantes, Veolia – entreprise partenaire de *Villes de France* - a pris la responsabilité d'initier la démarche *« Eco d'Eau »*.
Cette initiative vise à rassembler l'ensemble des acteurs (citoyens, pouvoirs publics, entreprises, associations…) autour des actions à mener dès à présent pour préserver notre ressource commune en eau et contribuer à 4 objectifs majeurs :
- Pour les territoires : sécuriser chaque territoire dans son approvisionnement en eau et éviter les crises ;
- Pour le vivreensemble : garantir à chacun un accès durable à l'eau et éviter les conflits entre les usages ;
- Pour l'écologie : respecter la nature et y laisser l'eau nécessaire à ses équilibres ;Pour l'économie : assurer aux acteurs économiques la viabilité de leurs activités en réduisant leur dépendance à l'eau

Pour chaque collectivité, entreprise, association, « Eco d'Eau » est une démarche qui permet :
- de participer à la pédagogie et à la mobilisation autour des enjeux de sobriété auprès de toutes ses parties prenantes, avec des supports de communication open source ;
- d'impulser rapidement une dynamique interne, de contribuer par ses efforts à un impact collectif, et de rendre ses engagements plus visibles.
- des engagements volontaires pour structurer et partager ses engagements ;
- des conseils pour les formaliser voire les graduer en fonction de l'état de la ressource.

Pour assurer le plus grand impact collectif, la démarche est ouverte à chaque citoyenne et chaque citoyen prêt à agir.

Il leur est proposé de signer sur ecodeau.org un manifeste pour témoigner de leur engagement dans une démarche de sobriété en adoptant des éco-gestes sans attendre.
Quelques éco-gestes qui peuvent être adoptés sans attendre :
- En utilisant 1 seul verre d'eau par brossage de dents, c'est 320 litres d'eau économisés en 1 an.
- En récupérant l'eau de pluie pour arroser vos plantes.
Ou encore... ne pas tirer la chasse d'eau la nuit, c'est 50 litres d'eau d'économisés

Découvrez le manifeste

FINANCES

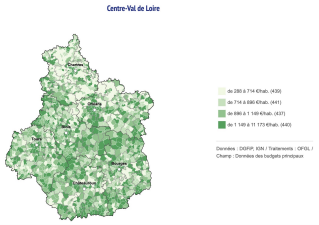

Cartographie des résultats financiers des collectivités locales

Explorer les données financières des collectivités locales sous forme cartographique est désormais possible sur le site de l'Observatoire des finances et de la gestion locales. Grâce à un module de data visualisation spécifique, chaque utilisateur peut en effet construire simplement sa propre carte, au plus près de ses besoins.
Les données sont disponibles pour tous les niveaux de collectivités locales (régions, départements, groupements à fiscalité propre, communes), ainsi que pour les ensembles intercommunaux. Pour ces derniers, les informations sont consolidées. Pour les autres niveaux, l'utilisateur choisit s'il cartographie les budgets principaux ou leur consolidation avec les budgets annexes. Environ 70 agrégats et ratios sont proposés et peuvent être appréhendés selon différentes modalités (montant, montant cumulé sur 6 ans, montant par habitant, évolution, % des recettes de fonctionnement…) et pour plusieurs années. Dans certains cas, la carte pourra être zoomée sur une échelle territoriale spécifique (régionale, départementale ou intercommunale).
En plus de la génération automatique des cartes, différents outils sont mis à disposition de l'utilisateur pour comprendre plus finement les données (statistiques descriptives…), pour en personnaliser les paramètres (définition du nombre de classes et de leurs bornes…) ou encore, pour en définir les modalités d'affichage (couleurs, repères géographiques…).

Accédez à la cartographie

TRANSPORT

Semaine de l'innovation du transport et de la logistique : de nouveaux soutiens pour la décarbonation des véhicules

A l'occasion de la Semaine de l'Innovation du Transport et de la Logistique (SITL) qui se déroule actuellement, Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition énergétique, Roland Lescure, Ministre délégué chargé de l'Industrie, et Clément Beaune, Ministre délégué chargé des Transports, ont annoncé de nouveaux soutiens financiers au déploiement de véhicules peu carbonés. En effet, la logistique représente aujourd'hui 10 % du PIB national, 200 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 1,8 million d'emplois. Elle a un rôle majeur à jouer dans l'accompagnement de la transition écologique et énergétique du transport de marchandises, qui pèse pour environ un tiers des émissions du transport, premier secteur d'émission en France.

100 millions d'euros pour soutenir la décarbonation
Les poids lourds représentent 30 % des émissions de CO2 liées au trafic routier. La décarbonation de ce secteur représente donc un enjeu majeur pour atteindre les objectifs nationaux et européens de réduction des émissions de CO2.
Afin d'accélérer ce processus, les Ministres ont annoncé le lancement d'un appel à projets pour soutenir l'acquisition de camions électriques et l'installation de bornes de recharge adaptées à leur usage. Cet appel à projets, dont le cahier des charges sera publié très prochainement, bénéficiera d'une enveloppe de 60 millions d'euros, dont 55 millions pour les camions électriques et 5 millions d'euros pour les autocars électriques. Cet appel à projets vise à faciliter l'acquisition de plus de 500 poids lourds électriques.

France 2030
Par ailleurs, le Gouvernement s'engage en faveur du développement d'une offre nationale performante et compétitive à travers France 2030, qui propose sur des critères précis, des soutiens financiers à l'innovation et à l'industrialisation pour le secteur de l'automobile et de la mobilité lourde. Les Ministres Bruno Le Maire, Roland Lescure et Clément Beaune ont ainsi lancé le mois dernier, avec Bruno Bonnell, un appel à projets *« Soutien aux projets*

d'investissements pour produire en France les véhicules routiers de demain et leurs composants ». En fonction du nombre et de la qualité des dossiers présentés, les aides apportées à la production de poids lourds électriques pourraient atteindre, voire dépasser, les 40 millions d'euros.
Enfin, le Gouvernement soutient le déploiement de bornes électriques haute puissance pour les poids lourds à travers un appel à projets France 2030 dédié aux bornes de recharge.
Grâce à l'ensemble de ces dispositifs, le Gouvernement apportera un soutien de l'ordre de 100 millions d'euros en faveur de la décarbonation des poids lourds.

15 millions d'euros pour la conception de véhicules intermédiaires durables
Agnès Pannier-Runacher, Roland Lescure et Clément Beaune, avec Bruno Bonnell, ont également annoncé l'accélération du soutien au développement de véhicules intermédiaires, afin de produire en France une nouvelle offre de petits véhicules routiers, entre le vélo électrique et l'automobile, pour les déplacements du quotidien et la logistique du dernier kilomètre. Porté par l'ADEME, le programme accompagne le prototypage et l'expérimentation de ces nouveaux véhicules sobres, éco-conçus, durables, légers et peu coûteux. Les Ministres et le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), en charge de France 2030, allouent 15 millions d'euros de soutien au programme *« eXtrême Défi »*, pour la période 2023-2024. Cette enveloppe permettra d'accélérer considérablement :
- le développement de nouveaux prototypes qui seront expérimentés dans les territoires partenaires ;
- l'industrialisation de composants stratégiques mutualisés pour plusieurs véhicules, indispensables aux succès de ces véhicules pour des mobilités quotidiennes.

Le programme *« eXtrême Défi »* vise à développer plusieurs types de véhicules répondant aux besoins quotidiens des personnes dans les territoires péri-urbains et ruraux. L'objectif est que cette offre nouvelle de véhicules représente une véritable part de marché de la vente de véhicules neufs en France. L'eXtrême Défi accompagne également les constructeurs et équipementiers dans la mutualisation d'un maximum de composants, sous-ensembles pour réduire les coûts et créer de nouveaux standards.

NUMÉRIQUE

Candidatures ouvertes pour le 25ème label Villes Internet

Villes Internet invite les villes françaises à exposer leurs projets numériques locaux pour faire face aux crises actuelles. Les collectivités françaises volontaires bénéficieront d'une communication exceptionnelle tout au long de l'année 2023 pour la 25ème édition de ce Label national. Leurs initiatives s'inscriront dans la cartographie dynamique de l'ATLAAS, qui référence les actions et les acteurs qui les portent. En 1998, 40 villes sont pour la première fois en France labellisées *« VILLE INTERNET »*. 25 ans après, elles sont plus de 2200 à afficher cette marque territoriale unique en Europe soutenue par l'État. De 350 à plus de 500 000 habitants, les Territoires, Villes et Villages Internet sont visibles par l'affichage de panneaux d'entrée de ville et par la reconnaissance nationale et internationale de leurs pairs. Un webinaire est organisé le jeudi 6 avril de 13h à 14h pour comprendre le règlement, les grandes dates, les critères du jury.

S'inscrire au webinaire du 6 avril
Vous ne pouvez pas participer au webinaire ? Inscrivez-vous au label et Villes Internet prendra contact avec vous

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

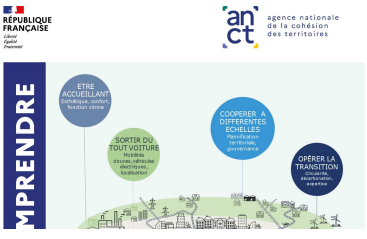

Les nouveaux résultats de la Fabrique Prospective sur les Sites Industriels de demain

La crise de la covid-19 a mis en évidence la fragilité des chaînes de valeur et des sources d'approvisionnement, en France. La souveraineté industrielle est, dès lors, apparue comme une priorité nationale. Elle nécessite des relocalisations et plus largement une réindustrialisation des territoires qui s'inscrive dans des perspectives de transition écologique, économique, et des modes de vie. Comment les intercommunalités peuvent-elles aménager leurs sites industriels pour en faire des vitrines de la relocalisation industrielle post-crise sanitaire et écologique ? Afin de répondre à cette question, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a lancé, en février 2021, la Fabrique Prospective *« Sites industriels de demain »* , avec le cofinancement de la Banque des Territoires, et en lien avec Intercommunalités de France et le Centre d'études et expérience en risques, environnement, mobilité et urbanisme (Cerema). Huit intercommunalités couvertes par un Territoire d'industrie ont été accompagnées dans ce cadre. Cette publication regroupe les huit feuilles de route coconstruites par les intercommunalités et leurs groupes de travail, mais également des outils méthodologiques. Ces derniers sont destinés aux intercommunalités qui souhaitent faire évoluer leurs sites industriels. Ce travail collectif apporte aussi des exemples d'actions déjà mis en place sur une dizaine de territoires.

En savoir plus (synthèse et résultats sur le site de l'ANCT)

CULTURE

Inscription à la formation « Travailler avec l'ABF » le 10 mai 2023

L'École de Chaillot, en partenariat avec le CNAM, lance ce deuxième module de la formation revitalisation des villes patrimoniales dédiée aux chefs de projet des petites et moyennes collectivités. Le mercredi 10 mai 2023 aura lieu le deuxième module de formation, *« Travailler avec l'ABF et les acteurs régionaux de l'architecture et du patrimoine »*, avec trois experts, un élu et deux ABF présents toute la journée en table-ronde et en format distanciel pour les participants. Le programme du 10 mai 2023 est susceptible d'évoluer, le déroulé définitif sera transmis prochainement.

En savoir plus

AGENDA

Notez bien !

SAVE THE DATE
Congrès de Villes de France, jeudi 6 et vendredi 7 juillet 2023, Le Creusot
« Les Villes de France, territoires d'attractivité : Quels leviers pour la réindustrialisation ? »

FORMATIONS VILLES DE FRANCE :

Jeudi 13 avril 2023
Urbanisme : tout connaître sur les évolutions de l'urbanisme local
Visioconférence

Jeudi 11 mai 2023
Europe : comment mobiliser les programmes intracommunautaires ?
Paris

Jeudi 8 juin 2023
Santé et offre de soins dans les territoires
Visioconférence
Télécharger le bulletin réponse des formations

Edité par Villes de France
94 rue de Sèvres - 75007 Paris
Tél. : 01 45 44 99 61
http://www.villesdefrance.fr
© O.U. © Fotolia

Directeur de la publication
Gil Avérous
Directeur délégué
Jean-François Debat

Rédacteur en chef
Guillaume Ségala
Rédaction
Armand Pinoteau, Margaux Beau, Arthur Urban, Anaëlle Chouillard
Secrétariat
Anissa Ghaidi